

Mise en concordance des statuts des ASBL



Public

Comptables, experts comptables, fiscalistes, directeurs financiers, avocats, juristes d'entreprise.

Objectifs

Analyse des principaux changements du Code des sociétés.

Le nouveau « Code des Sociétés et des Associations » est entré en vigueur le 1er mai 2019.

A l'analyse de la législation, on trouve de manière éparse des éléments qui concernent les associations.

Celle-ci concerne notamment :

L'objet social et les buts de l'ASBL

Les nouvelles règles concernant l'assemblée générale et les associations (but, objet social)

Droits et obligations des membres de l'ASBL

La responsabilité des administrateurs

Une partie sera également consacrée à la transformation de certains statuts (unions professionnelles...)

Informations pratiques

- **Droit d'inscription**
 - Cette formation est agréée "chèques formation".
- **Certificat Attestation** Attestation de participation
- Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet Fonds sectoriel de formation

Formation agréée Cefora (https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-lacp-200)



- Reconnaissance
 - Agréée ITAA

Mise en concordance des statuts des ASBL - Le lundi 14 juin 2021, Villers-le-Bouillet

Renseignements

085/27.13.40



Dates de formation Le lundi 14 juin 2021

Horaire

de 18h30 à 21h30

⊘ Site de Villers-Le-Bouillet

Waremme 101 4530 Villers Le Bouillet Belgique

Inscription-Villers@centreifapme.be

085/27.14.10

Formateur

Stéphane Coudyzer, juriste.

Mise en concordance des statuts des ASBL - Le lundi 15 novembre 2021, Villers-le-Bouillet

Renseignements

085/27.14.10



Dates de formation Le lundi 15 novembre 2021

> Horaire de 18h30 à 21h30

⊘ Site de Villers-Le-Bouillet

Waremme 101
4530 Villers Le Bouillet
Belgique

Inscription-Villers@centreifapme.be

085/27.14.10

Formateur

Stéphane Coudyzer, juriste.

Mise en concordance des statuts des ASBL - Le mardi 3 mai 2022, Villers-le-Bouillet

Renseignements

085/27.14.10



Dates de formation Le mardi 3 mai 2022

> Horaire de 18h30 à 21h30

⊘ Site de Villers-Le-Bouillet

Waremme 101 4530 Villers Le Bouillet Belgique

Inscription-Villers@centreifapme.be

085/27.14.10

Formateur

Stéphane Coudyzer, juriste.

Mise en concordance des statuts des ASBL - Le mardi 15 novembre 2022, Villers-Le-Bouillet

Renseignements

Tel: 085/27-13-40

Mail: fc-vb@centreifapme.be



Dates de formation Le mardi 15 novembre 2022

Horaire

De 18h30 à 21h30

○ Site de Villers-Le-Bouillet

Waremme 101 4530 Villers Le Bouillet Belgique Inscription-Villers@centreifapme.be

085/27.14.10

Formateur

M. Coudyzer

Mise en concordance des statuts des ASBL - Le mardi 09 mai 2023, Villers-Le-Bouillet

Organisation

Luten Géraldine 085/27.14.10 ou fc-vb@centreifapme.be

€ 75,00 € ou 3 Chèques-Formation

Dates de formation Le mardi 09 mai 2023

> Horaire de 18h30 à 21h30

⊘ Site de Villers-Le-Bouillet

Waremme 101 4530 Villers Le Bouillet Belgique Inscription-Villers@centreifapme.be 085/27.14.10

Formateur

Mr Coudyzer Stéphanie

Mise en concordance des statuts des ASBL - Le mardi 28 novembre 2023, Villers-Le-Bouillet

Organisation

LUTEN Géraldine 085/27.13.44 ou fc-vb@centreifapme.be



Dates de formation Le mardi 28 novembre 2023

> Horaire de 18h30 à 21h30

⊘ Site de Villers-Le-Bouillet

Waremme 101 4530 Villers Le Bouillet Belgique

Inscription-Villers@centreifapme.be

085/27.14.10